INFOS PRATIQUES

PRIME SPECIALE D'INSTALLATION

Décret n°89-259 du 24 avril 1989 relatif à la prime spéciale d'installation attribuée à certains personnels débutants

QUI PEUT BÉNÉFICIER DE LA PSI ?

Tous fonctionnaires titulaires de la fonction publique de l'Etat.

EN QUOI CELA CONSISTE-T-IL ?

Les conditions :

• Une prime spéciale d'installation est allouée aux fonctionnaires civils de l'Etat, dès lors qu'ils sont titularisés et affectés dans une commune d'Ile De France ou de l'agglomération de Lille, dans un grade dont le premier échelon est inférieur à l'indice net majoré 375 (au 1er janvier 2014).
Il faut ne jamais en avoir bénéficié auparavant.
Celle ci est incompatible avec le bénéfice d'un logement de fonction concédé à l'agent, à son conjoint ou à son partenaire d'un pacte civil de solidarité (par nécessité ou utilité absolue de service).
• Au cas où l'agent, son conjoint ou son partenaire d'un pacte civil de solidarité perçoit une indemnité compensatrice de logement, la prime spéciale d'installation est réduite du montant de l'indemnité à percevoir durant l'année qui suit la prise effective de fonctions.

LE MONTANT :

Le montant de la prime équivaut à la somme du traitement brut mensuel et de l'indemnité de résidence afférents à l'Indice Nouveau Majoré 431 (Indice Brut 500).

Son montant varie en fonction de la localisation de la résidence administrative de l'intéressé :

Résidence administrative	IDF sauf 77, 78 et 95	Agglo Lilloise	Autres
	3 %	1 %	0 %
Traitement brut (INM 431)	1995,65€	1995,65€	1995,65€
Indémnité de résidence (INM 431)	59,86€	19,95€	0
Montant brute de la prime	**2055,51€**	**2015,60€**	**1995,65€**

La prime est versée dans les deux mois suivant la prise de fonction effective dans l'une des dites communes et elle est imposable.

COMMENT CONSTITUER SON DOSSIER ?

Il faut la demander au moment de remplir le dossier administratif et comptable pour la Direction d'affectation.

En général, les DDFIP donne le formulaire à remplir. Il ne faut pas hésiter à le demande si les RH ne l'ont pas joint et que l'on remplit les conditions. Elle sera versée avec un mois de traitement (octobre en général).